

Conseil d'administration du Formindep du 22 janvier 2011

Le conseil d'administration du Formindep s'est déroulé à PARIS à l'espace SAINT-MARTIN, 199 bis rue Saint-Martin – Paris 75003 de 9 h 30 à 17 h 30.

Accueil, procurations, désignation des rapporteurs

Etaient présents :

Anne CHAILLEU (AC), Michel COLETTI (MC), Marie Laure DRETZOLIS (MLD), Philippe FOUCRAS (PF), Thierry GOURGUES (TG), Bernard JUNOD (BJ), Jean LALEUW (JL), Philippe MASQUELIER (PM), Alain WASNIEWSKI (AW).

Etaient absents et excusés :

Robert MOLIMARD, Luc DUSSART, Lionel DUISIT qui ont donné pouvoir respectivement à Thierry GOURGUES, Philippe MASQUELIER, Philippe FOUCRAS.

Sont nommés secrétaires de séances :

Jean LALEUW le matin et Marie Laure DRETZOLIS l'après-midi

1 - Le nouveau site

Etat des lieux:

Alain WASNIEWSKI nous présente un site presque achevé mais signale la lenteur exaspérante de réactivité d'INSITE aux modifications demandées.

Pour finaliser le site, il est décidé de provoquer une réunion sous 15 jours, de manière présentielle avec PM et JL, et par vidéoconférence avec PF, AW et TG, après envoi préalable des demandes de modification et finition :

- création d'un espace adhérent avec optimisation des modalités d'adhésion à l'association, de signature de la charte et d'inscription aux listes de diffusion, sur le modèle fonctionnel des tableurs google actuellement utilisés : JL se charge d'apporter ces précisions à INSITE.
- finitions suite à une réunion téléphonique du 20 janvier entre PF et AW : réduire le bandeau médiathèque, créer une rubrique ou un bloc "vie associative" accessible (inclus actuellement dans "les archives de l'association" de l'onglet "qui nous sommes?"), supprimer le bloc video tant qu'il est vide, etc

Réflexion sur l'écriture des articles :

Parce qu'il s'agit d'une phase souvent chronophage qui nécessite un travail collectif, il est convenu d'essayer de l'organiser en suivant une procédure:

- adresser l'article ou la demande d'un article au secrétaire (TG)
- création d'un comité de rédaction de base: le bureau, élargi à d'autres selon le contenu de l'article
- mise en ligne par les rédacteurs eux-même avec accompagnement-formation préalable par le webmaster (AW) et le secrétaire (TG) en vue d'une autonomisation complète, sauf cas particuliers (Robert MOLIMARD)
- validation finale et mise en ligne finale par le responsable éditorial et juridique: le président.

Réflexion sur le courrier de Luc DUSSART :

Le CA accuse simplement réception de ce courrier et ne souhaite pas y donner de suite.

2 - Recours contre la HAS, situation actuelle

PM nous rappelle que le Formindep a reçu par l'intermédiaire de Maître FAU un [mémoire](#) élaboré par Jean MARIMBERT, directeur général de l'AFSSAPS en réponse à une demande du conseil d'Etat.

Ce document indique une procédure de validation de l'AFSSAPS sur le principe d'une TRIPLE EXPERTISE garantissant l'impartialité par déclaration d'autorité. Même si certaines DPI d'experts manquent encore, ce document apporte des DPI que l'AFSSAPS possède mais ne publie pas :

- 3/4 des DPI ne sont pas accessibles au public.
- 90 % experts qui ont une DPI ont des liens d'intérêts.
- 26 %des DPI ne figurent pas dans la base de données

Certaines DPI sont riches et montrent l'importance des liens d'intérêts existant, notamment concernant le Médiateur.

Le Formindep n'a pas engagé de procédure contre l'AFSSAPS.

Que faire de ce courrier ? Est-il à charge ou non dans notre requête contre la HAS ? Faut-il produire une réponse juridique par l'intermédiaire de l'avocat ? L'absence de réponse est-elle préjudiciable à la suite de notre affaire ? Si non, peut-on utiliser le courrier de l'AFSSAPS pour communiquer ?

Maître FAU nous propose de répondre sur le fait du triple niveau d'expertise biaisé dans un document de synthèse qui nous coûterait 1800 euros HT. Il nous confirme que nous pouvons utiliser le courrier de MARIMBERT sans crainte parce qu'il n'y a pas de secret d'instruction.

Sous condition de bien faire préciser le délai de cette procédure supplémentaire, le CA vote à l'unanimité cette proposition et donne son accord pour son financement.

3 - Table Ronde Parlement européen Bruxelles 9 février 2011

[Anne DELVAUX](#), députée européenne du PPE, invite PF en tant que représentant de l'association à participer à une table ronde sur la gestion de la vaccination de la grippe A H1N1 le 9 février 2011 au Parlement européen. Le PPE prendra en charge tous les frais de déplacements et l'association prendra en charge l'indemnisation statutaire de 300 euros pour la journée, comme le lui autorise ses statuts.

Didier HOUSSIN étant l'autre invité français de cette rencontre (!), BJ propose à Philippe de le mettre en position de victime des experts pour affaiblir son aura.

Parce que ce sera le lieu de nombreuses rencontres mais aussi l'occasion d'exprimer l'idée d'un projet d'école de l'expertise sanitaire publique européenne (former des juges sanitaires) et celle d'établir peut-être des contacts pour des subventions européennes pour notre future école du Formindep, MC propose à PF de faire réaliser des cartes de visite à la griffe de l'association.

Le CA vote tout cela à l'unanimité.

4 - Accueil de Philippe Nicot comme invité au CA, en attendant sa candidature à la prochaine AG

Philippe NICOT, médecin généraliste, ancien salarié de la HAS, nouvel adhérent à l'association (AG du 20 novembre), a annoncé son souhait d'être candidat au CA lors de la prochaine AG.

En attendant, tout le CA adopte à l'unanimité la proposition de l'inviter aux prochains conseils.

5 - Etat des adhérents, état financier

Le trésorier Jean LALEUW présente le bilan comptable et rappelle le prochain appel de cotisation en juin. L'association compte actuellement 195 adhérents à jour de leur cotisation.

La démarche pour que l'association soit reconnue d'utilité publique et que sa cotisation puisse faire l'objet d'une déduction fiscale est toujours en cours auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Repas

Lieu d'échange entre salade et café où BJ et TG conviennent de se retrouver un week-end du mois de mars pour organiser et remplir sur le nouveau site la rubrique [Dépister les cancers ?](#)

6 - Ecole du Formindep

Avant de lancer le débat sur ce projet, PF rappelle que le Formindep a constitué en quelques années un corpus exceptionnel de connaissances factuelles et scientifiques.

L'idée d'une école est née il y a deux ans déjà (voir le [document préparatoire](#) que PF avait constitué).

Pour débattre ensemble de ce que pourrait être cette école et pour se mettre d'accord sur ses objectifs (une école pour qui, pour quoi ?), PF propose un tour de table à partir de l'excellente définition de MC: «l'école de ceux qui apportent les preuves de ce qu'ils affirment». Les principales interventions sont retranscrites ci-dessous.

BJ :

A l'inverse des sectes où il est question de ce qu'on en attend, une école part des faits et des expériences. Les participants doivent être des relais, sans carriérisme, pour éveiller, s'éveiller et évoluer: «[l'homme est un artifice que les gènes ont trouvé pour se reproduire](#)». Cette école ne pourra fonctionner que par empathie et transdisciplinarité, les regards multiples et différents permettant les remises en question et une prise de recul sur les faits. Il souligne aussi l'importance d'organiser des promotions et des cycles de formation où les anciens prendraient en charge les novices. Il conseille dans ce sens de voir ou revoir le film [The Corporation](#) qui illustre le danger d'une société repliée sur elle-même.

MC :

Si Prescrire (LRP) sait rassembler des faits, elle est engluée dans un travail qui l'empêche d'agir pour faire savoir. L'objectif de notre école serait de faire et faire savoir.

Pour cela, il faut analyser et modifier nos comportements, un peu sur le modèle des visiteurs médicaux en copiant leurs techniques commerciales, il faut apprendre à connaître nos dépendances en nous désintoxiquant de nos influences, il faut structurer nos enseignements en apprenant à déconstruire et reconstruire nos représentations et il faut rentabiliser nos enseignements dès le plus jeune âge (écoliers, étudiants).

Le problème de la formation des formateurs de cette école pourrait procéder d'une démarche personnelle, sur le modèle de MGForm par exemple.

AC :

Il y a dans ce projet d'école des enjeux de santé publique et mais aussi des enjeux individuels: il est important de connaître la représentation que ce fait l'utilisateur patient des conflits d'intérêt. Il faut relever les initiatives déjà existantes et en analyser les bénéfices.

AW :

A travers son expérience d'animation de groupe de malades et de groupes pluridisciplinaires à la revue Prescrire AW rappelle qu'apprendre à apprendre ensemble permet de donner du sens à toute formation et en particulier pour cette future école où enseigner et apprendre sont indissociables, où l'accumulation des connaissances n'est concevable que si elles sont transmises au plus grand nombre.

TG :

Cette école devra permettre d'apprendre, réveiller ou développer l'esprit critique pour cultiver l'indépendance. Il faudrait pour cela que les enseignants de cette école aient une disponibilité, une expérience et une maîtrise du sujet et de l'enseignement. Les élèves seraient pris en charge en petit groupe sur le modèle de la technique des [bilans de compétence](#) (auto-analyse, grille de conduite à tenir, suivi et transmission individuel et en groupe).

MLD :

Il faut définir les pré-requis de chacun, c'est-à-dire s'auto évaluer et se former en tant que formateur. Pour cela, il faut prendre conscience d'où on vient pour mieux agir et se transformer ([conscientisation](#)). La vidéo, les jeux de rôles sont des outils utiles à favoriser ce développement. Il est important aussi de cibler des groupes homogènes et de proposer plusieurs niveaux de cours en fonction du public visé. MLD propose de construire un premier module et le tester en AG tous ensemble. Mais il faut partir d'un projet de petite taille pour progresser ensuite.

JL :

Cette école devrait accompagner un travail personnel de changement de comportement. Elle devrait permettre d'apprendre à identifier les problèmes et à les modifier, par l'intermédiaire de stages pratiques, de modules. Cette école devrait être aussi le lieu d'un diplôme, d'une validation, d'une attestation de formation ou d'évaluation. Elle devrait s'adresser à toutes les couches de populations, associations, administrations, patients, professionnels de santé. En tant que trésorier, il évoque enfin rapidement la notion du financement de cette école par sa reconnaissance et son agrément par des organismes d'intérêt public comme l' [OGC](#).

PM :

L'objet principal de cette école doit avant tout être l'amélioration des soins aux populations. Elle aura valeur d'exemplarité (respect de la charte) et, sur le modèle d'une université populaire, citoyenne, ouverte à tous, elle doit apprendre à déconstruire avec l'idée de construire, de proposer, de publier. PM précise que l'évaluation doit s'entendre au sens d'auto-évaluation.

PF :

Il reprend l'importance de la notion de culture de l'indépendance et celle de la construction et de l'émancipation de l'homme pour des objectifs de morbi-mortalité.

Il faut y intégrer aussi celle de la rentabilité: répondre à la demande ou la susciter, faire du sur mesure, former une équipe performante probablement de peu d'élus pour beaucoup d'appelés, choisis sur leur finesse pédagogique et andragogique.

Des formations existent déjà (EHESP, Saint-Etienne, Rencontres Prescrire, etc) et nous pourrions en imaginer d'autres pour des étudiants ou des associations de consommateurs. Il s'agit d'aider l'intervenant à ne plus être tout seul: préparation, accompagnement et évaluation critique de l'intervention devraient être systématisés, comme cela se fait, nous dit BJ, par petits groupes dans les sessions préparatoires des animateurs de module des [centres américains de lutte et de prévention des maladies](#)

Concrètement, deux pistes sont retenues :

A - Profiter des prochaines échéances d'intervention du Formindep pour tester l'élaboration commune par de futurs formateurs d'une intervention du Formindep :

- invitation par les étudiants de [MEDSI](#) à intervenir à LYON en avril mais des précisions sur le mode de financement de leur association (existence d'un partenariat avec une chaîne de cliniques privées) et sur le contenu de l'intervention souhaitée ont été faites.
- intervention les 27- 28 mai 2011 à l' [ADNC](#) de Paul SCHEFFER : « Echec, écueil et tentation du Formindep depuis ces origines : 7 ans d'engagement citoyen et scientifique»

Aucune décision à ce stade n'a été prise par le CA.

B - Réaliser un premier module numéro zéro ou «séminaire blanc» sur le modèle de l'intervention «[Gestion des conflits d'intérêts](#)» à Saint-Etienne en 2008 avec pour cible les étudiants en médecine interne 3^o cycle parce qu'ils sont en situation de prescription et en stage chez le MG et le groupe [Massilia Santé System](#) (MSS) avec lequel nous sommes en contact.

Pour cela, il faut :

- interroger les étudiants de MSS sur leurs attentes en terme de formation sur cette problématique, réfléchir à partir des attentes des étudiants de Saint Etienne.
- partager cela sur la liste du CA et bâtir le premier squelette de ce module: objectif, format
- créer la liste de diffusion des futurs formateurs de l'Ecole en faisant la proposition concrète d'une réunion téléphonique (deux à trois heures en soirée) pour présenter le projet, à l'échéance de février -mars. Au cours d la dernière AG, neuf personnes s'étaient portés volontaires: Mireille BECCHIO, Michel COLETTI, Chantal CUISINET, Marie Laure DRETZOLIS, Bernard JUNOD, Marie Claude MARCHAND, Philippe MASQUELIER, Philippe NICOT, Florence VANDEVELDE.
- créer ce module avec les volontaires et le jouer devant les formateurs et/ou autres volontaires, durant les prochaines Rencontres par exemple.

Propositions validées par le CA

Fin du Conseil d'administration

Avant de se séparer, le CA fixe les prochains RV de réunion:

- **CA le 25 juin 2011**
- **AG le 19 novembre 2011**

synthèse réalisé le 28 mars 2011 par Thierry GOURGUES, secrétaire, à partir des notes de Marie Laure DRETZOLIS, Jean LALEUW et Philippe FOUCRAS.